

La Comcom Communique

RETOUR SUR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 JUILLET : DÉVELOPPER LE LIEN SOCIAL À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Ce 7 juillet, les élu-e-s communautaires se sont réunis pour le dernier Conseil avant la coupure estivale, avec 15 points à l'ordre du jour. Pour appuyer leur politique de développement du Lien Social, les conseiller-e-s ont notamment entériné le renouvellement du partenariat avec Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault en validant la Convention Territoriale Globale. Et en complément, un nouveau partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole va également être développé.

Partenaire de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault depuis sa création en 2017, la CdCMC met tout en œuvre pour répondre favorablement aux besoins des familles du territoire. La Convention Territoriale Globale (CTG) est un levier pour une approche globale d'offres de service et un meilleur maillage du territoire. La nouveauté de ce partenariat est la possibilité pour les communes d'être co-signataires de la CTG : en développant des services répondant aux besoins définis dans la convention suite au diagnostic, elles peuvent bénéficier de financements spécifiques : les « bonus-territoire » pour concrétiser ces projets.

La CTG prévoit 5 thématiques : la Petite Enfance, l'Enfance et jeunesse, l'Animation de la vie sociale, la Parentalité, l'Accès aux droits.

Un dispositif similaire avec la MSA permet à la CdCMC de compléter l'offre qui pourra répondre au mieux aux besoins des habitant-e-s du Minervois au Caroux.

Une réunion à destination des élu-e-s aura lieu en septembre ou octobre, pour présenter les retours de l'enquête réalisée en mai auprès des habitant-e-s, et qui a participé à la définition de la politique de Lien Social de la CdCMC et la rédaction de la CTG.

www.cc-minervois-caroux.fr